

ligne allant de la rive nord du lac Ontario à Windsor. Sa flore est particulièrement typique sur la péninsule de Niagara et sur les bords du lac Érié. Son aspect général est assez semblable à celui de la forêt de bois dur que l'on vient de décrire, mais, en diffère beaucoup quant aux espèces caractéristiques—et les genres mêmes. Les espèces sont du sud, et on y trouve un grand nombre de formes qu'on ne trouve nulle part ailleurs au Canada.

Les arbres les plus caractéristiques sont les hickories (six espèces), le chêne (dix espèces), le noyer noir (*Juglans nigra*), le châtaignier (*Castanea dentata*) et le platane (*Platanus occidentalis*). En moindre abondance, et par endroits, il y a le magnolier acuminé (*Magnolia acuminata*), le tulipier de Virginie (*Liriodendron Tulipifera*), cornouiller fleuride (*Cornus florida*), qui portent tous de belles et riches fleurs, l'asiminier trilobé (*Asimina triloba*), le mûrier rouge (*Morus rubra*), le pommier d'Amérique (*Pyrus coronaria*), tupélo (*Nyssa sylvatica*), sassafras (*Sassafras variifolium*) et autres.

La végétation herbacée est très riche, et on y trouve au moins une centaine d'espèces qu'on ne trouve pas ailleurs au Canada. Parmi les plus importantes on peut mentionner les suivantes, à savoir: Nelumbo jaune ou fleur de lotus (*Nelumbo lutea*), pomme de mai (*Podophyllum peltatum*), lupin vivace (*Lupinus perennis*), desmodie (*Desmodium*), euphorbe pétaoloïde (*Euphorbia corollata*), ketmie des marais (*Hibiscus Moscheutos*), violette pensée de Rafinesque (*Viola Rafinesquii*), oponce occidental (*Opuntia Rafinesquii*), asclépiade à feuilles de phytolaque (*Asclepias phytolaccoides*), patate douce (*Ipomœa pandurata*), phlox velu (*Phlox pilosa*), hydrophylle (*Hydrophyllum appendiculatum*), baume des abeilles (*Monarda didyma*), géradie (*Gerardia pedicularia*), *G. virginica* campanula d'Amérique (*Campanula americana*), la grande lobélie (*Lobelia siphilitica*), vernonie (*Vernonia altissima*), *V. illinoensis*, liatris en épi (*Liatris spicata*), silphion des prairies (*Silphium terebinthinaceum*), silphion perfolié (*Silphium perfoliatum*), soleil à dix rayons (*Helianthus decapetalus*, *H. divaricatus*), grand coréope (*Coreopsis tripteris*), plantain indien (*Cacalia tuberosa*). Hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*) et ginseng (*Panax quinquefolium*) ont abondé autrefois, mais sont presque disparus aujourd'hui.

La Prairie.—Le terme général de prairie comprend la vaste étendue couverte d'herbe des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Elle est bornée à l'est et au nord par la forêt sub-arctique et à l'ouest par la base des Montagnes Rocheuses.

La prairie qui commence quelques milles à l'est de Winnipeg a été subdivisée en trois zones désignées comme la première, la seconde et la troisième steppe de prairie.

Première steppe de prairie.—Celle-ci, telle que définie par le professeur John Macoun, comprend "la plaine basse du Manitoba, bornée par une ligne de pays élevé qui commence à la frontière internationale, à un point à quelque distance à l'ouest d'Emerson, et s'étend vers le nord-ouest prenant les noms de Pembina, Riding, Duck, Porcupine et de Montagnes du Pas.

La partie sud-est de cette superficie diffère de la vraie prairie en ce qu'elle est caractérisée par beaucoup de plantes forestières, qui croissent à l'est des Grands Lacs, mais qu'on trouve rarement, si jamais, entre le lac Huron et la frontière manitobaine, telles que: micocoulier occidental